



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MM. les Membres du Conseil Municipal sont convoqués pour la réunion qui aura lieu le :
Mardi 28 novembre 2023 à 19H00
Salle du Conseil (Mairie)

Ordre du jour :

- ❖ *Désignation du secrétaire de séance*
- ❖ *Installation des nouveaux membres du Conseil Municipal suite à la démission de quatre conseillers municipaux*
- ❖ *Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 24 octobre 2023*
- ❖ *Décisions du Maire prises sur délégation du Conseil Municipal*
- ❖ AFFAIRES GENERALES
 - *Election des membres de la Commission d'Appel d'offres*
 - *Commissions permanentes du Conseil Municipal - Elections visant à pourvoir les sièges vacants suite à la démission de 4 conseillers municipaux*
 - *Elections des membres du Conseil Municipal appelés à siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale*
 - *Adhésion au dispositif d'achat groupé de l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP) - Mise à disposition d'un marché de fourniture, d'acheminement de gaz naturel et services associés, passé sur le fondement d'accords-cadres à conclure avec l'UGAP, dit GAZ 2025*
 - *Autorisation donnée au Maire d'entrer en négociations pour l'acquisition de 2 000m² de terrain, sur la commune de Nieul-sur-Mer, pour création d'une piste cyclable*
- ❖ RESSOURCES HUMAINES
 - *Présentation du rapport social unique - Année 2022*
 - *Conditions et modalités de prise en charge des frais de mission et kilométriques des agents - Actualisation du taux de remboursement des indemnités d'hébergement et de repas*
 - *Création de trois emplois permanents à temps complet relevant du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux - Modification du tableau des emplois*
- ❖ FINANCES
 - *Créances irrécouvrables - demande d'admission en non-valeur*
- ❖ ASSOCIATIONS, ANIMATIONS, COMMUNICATION
 - *Attribution de subventions aux associations partenaires du dispositif Pass'Sports pour tous 2023*
 - *Dispositif Heure Civique - Convention d'engagement entre la Commune, l'association Voisins Solidaires et le Département de la Charente-Maritime*
 - *Label « Ville et village d'accueil des véhicules d'époque » - Convention bilatérale*
 - *Mise à disposition d'infrastructures communales au profit des associations de Marsilly - Autorisation de signature d'une convention avec l'Association sportive du golf de la Prée, pour mise à disposition de la salle Simenon*
- ❖ VIE DES ECOLES ET JEUNESSE
 - *« Lire et Faire Lire » - Convention pour déploiement du dispositif à l'école élémentaire Jean Ferrat - année scolaire 2023/2024*
- ❖ *Questions diverses*

